

Construire l'armée française : textes fondateurs des institutions militaires. 2, Depuis le début du règne de Henri II jusqu'à la fin de l'Ancien Régime

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Construire l'armée française : textes fondateurs des institutions militaires. 2, Depuis le début du règne de Henri II jusqu'à la fin de l'Ancien Régime [Texte imprimé] / [préf. de] Jean Chagniot ; [textes rassemblés, présentés et annotés] par Pierre Bonin . Depuis le début du règne de Henri II jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, 2

Ensemble : 2

Construire l'armée française : textes fondateurs des institutions militaires

Auteur(s) : Bonin, Pierre (1971-....)

Editeur, producteur : Turnhout : Brepols, cop. 2006

Description matérielle : 355 p.

: couv. ill. en coul. ; 24 cm

Collection : Construire l'armée française textes fondateurs des institutions militaires 2

ISBN : 978-2-503-52131-2

2-503-52131-2

978-2-503-52449-8

Note(s) : Bibliogr.

Glossaire

Index des noms propres

Index matière

Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : Recueils de textes couvrant la période du XVI^e au XVIII^e siècle et traitant des différents aspects de la chose militaire : recrutement des armées, encadrement, ravitaillement, discipline, justice, rôle des villes, évolution des différentes armes, offices ou charges.. Professionnel, spécialiste
Liste des textes : - Ordonnance sur la levée, l'entretien et la police des gens de guerre, avec augmentation de solde, 12 novembre 1549 - Déclaration sur les pouvoirs et la juridiction du capitaine général des galères, 6 avril 1563 - Ordonnance sur les gens de pied de la garde du Roi, 29 décembre 1570 - Edit sur la fonte de l'artillerie, la composition et la vente des poudres et salpêtres, mars 1572 - Edit sur la juridiction de l'amiral, le droit de prise, la pêche du hareng, l'entretien des navires etc., mars 1584 - Règlement faict par le Roy entre Messieurs les secrétaires d'Estat touchant la fonction de celui qui a le département de la guerre et les dépenses que les autres ont à faire es provinces dont ils ont la charge, 29 avril 1619 - Edit

sur la création des offices de conseillers trésoriers payeurs des camps et armées, des vivres, des régimens et compagnies des gens de pied, des gardes suisses, de la cavalerie légère, et conseillers controolleurs provinciaux ordinaires desdits régimens, tant françois qu'estrangers, juin 1627 - Règlement pour les subsistances et police des gens de guerre pendant l'hiver, 4 novembre 1651 - Ordonnance pour l'enrôlement des matelots par classes, 22 septembre 1668 - Edit portant l'établissement de l'Hôtel des Invalides, avril 1674 - Ordonnance portant que, lorsque le commandant en chef d'une armée ne pourra agir, le commandement sera exercé provisoirement par le plus ancien des officiers généraux servant dans cette armée, 1er août 1675 - Règlement pour la levée des milices, 29 novembre 1688 - Ordonnance concernant les armées navales et les arsenaux de marine, 15 avril 1689 - Règlement pour la levée, solde et discipline de 80 compagnies franches d'infanterie, que le Roy a résolu d'entretenir pour le service de ses vaisseaux, 16 décembre 1690 - Edit pourtant création et institution de l'ordre militaire de Saint-Louis, avril 1693 - Edit pourtant création de colonels, majors, capitaines et lieutenants des habitants et bourgeois* des villes et bourgs fermés du royaume, mars 1694 - Edit portant suppression de tous les officiers et archers des maréchaussées, et établissement de nouvelles compagnies de maréchaussées dans toute l'étendue du royaume, mars 1720 - Ordonnance concernant les crimes et délits militaires, 1er juillet 1727 - Ordonnance sur le service et le rang des ingénieurs, 7 février 1744 - Ordonnance sur le maniement des armes de l'infanterie françoise et étrangère, 7 mai 1750 - Edit portant création d'une noblesse militaire, novembre 1750 - Edit portant création d'une Ecole royale militaire, janvier 1751 - Ordonnance sur l'exercice de la cavalerie, 22 juin 1755 - Ordonnance concernant les régimens suisses et grisons qui sont au service du Roi, 10 mai 1764 - Ordonnance concernant le corps royal de l'artillerie, 13 août 1765 - Ordonnance pour régler le service dans les places* et dans les quartiers, 1er mars 1768 - Règlement portant que nul ne pourra être proposé à des sous-lieutenances s'il n'a fait preuve de quatre générations de noblesse, 22 mai 1781

Sujet(s) : 1549-1781

France

France. Armée

Histoire

Officiers

Organisation

Soldats

administration militaire

Sujet - Nom commun : Art et science militaires -- France -- Sources

Histoire militaire -- France -- Sources